

Mesdames, messieurs,

Je tiens d'abord à remercier chaleureusement Marie-Pierre Cossette pour ses trois années de présidence. Elle laisse derrière elle de bien grands souliers à chauffer. Pour l'avoir accompagnée depuis 2014 à titre de membre, puis de vice-président, je sais pertinemment qu'elle s'est investie corps et âme dans le Comité intersectoriel étudiant (CIÉ). Après trois ans de dur labeur, Marie-Pierre laisse derrière elle un comité en santé, profitant d'une certaine notoriété et, surtout, bien conscient de son identité.

Pour ceux et celles qui connaissent peu mes travaux, je travaille sur la place octroyée aux groupes d'intérêt dans l'élaboration des programmes d'histoire du Québec de niveau secondaire, de 1960 à aujourd'hui. J'étudie donc régulièrement la trajectoire de certains groupes, comités et coalitions. Alors que certains d'entre eux réussissent à traverser le temps, d'autres disparaissent plus ou moins rapidement. Or, mes recherches, lesquelles corroborent la théorie des groupes d'intérêt, m'ont appris que la seconde présidence joue souvent un rôle déterminant dans la pérennité d'un groupe. En effet, bien que les premières années sont souvent marquées par une certaine angoisse entourant la définition de son identité, cette angoisse s'accompagne régulièrement d'un dynamisme hors du commun. C'est un peu ce qu'a vécu le CIÉ au cours des dernières années. Alors que nous cherchions à définir le rôle que nous souhaitons et que nous pouvions occuper, cela s'est accompagné d'un dynamisme particulièrement impressionnant. Toutefois, j'estime que nous ne pourrions pas toujours en exiger autant de la part de nos présidents. Personnellement, lorsque j'ai accepté de prendre le flambeau, c'était dans l'optique de décharger les responsabilités de la présidence en développant des mécanismes permettant de décentraliser les pouvoirs vers les vice-présidents et les membres du CIÉ. C'est toujours dans cette perspective que je me situe.

C'est pourquoi, au cours des deux prochaines années, j'essaierai – en plus de maintenir les activités traditionnelles du comité et de faire avancer les dossiers de tout un chacun – d'organiser davantage le CIÉ. J'agis en ce sens, car je sais que les groupes qui durent ne sont pas ceux qui se montrent les plus productifs au cours des premières années de leur existence, mais ceux qui savent profiter de ce dynamisme pour développer une organisation saine, c'est-à-dire une organisation qui ne repose pas seulement sur quelques personnes. Le mandat que je me fixe est donc plutôt simple : je tâcherai à la fois de conserver les acquis du CIÉ et je travaillerai à laisser un comité dont la présidence n'effraiera pas mon ou ma successeur(e).

Enfin, sur un plan plus personnel, il s'agit pour moi d'une première expérience à titre de président. M'étant toujours vu davantage comme un bras droit que comme un leader de première ligne, je dois avouer que je n'ai jamais aspiré à occuper un tel titre. En politique, on entend souvent que « c'est la fonction qui fait l'homme ». Peut-être que ce sera mon cas, mais je préfère prévenir que je resterai moi-même. Je continuerai donc à être un bras droit, mais, cette fois, de tous les membres du comité. Par le fait même, j'assisterai de mon mieux tous les membres du CIÉ dans leurs projets et leurs idées et je m'assurerai que chacun y trouve sa place. Ainsi, j'espère que les deux prochaines années seront aussi prolifiques et agréables que les trois dernières.

Longue vie au CIÉ,

Olivier Lemieux, candidat au doctorat en Administration et politiques de l'éducation à l'Université Laval